

Objectifs

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Les propositions d'amélioration de sa situation de travail, la participation à leur mise en oeuvre et à leur évaluation

Public

Tout personnel

Durée

2 jours

Date

Nous consulter.

Tarif en Intra (sur votre site)

1 700 € / groupe

Programme :

- L'activité physique dans sa situation de travail.
- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques.
- La caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique.
- La détection des risques d'atteinte à la santé et leurs liens avec les éléments déterminant l'activité physique.
- Les propositions d'amélioration de sa situation de travail, la participation à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.
- La réduction des risques liés à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite.

En amont de la formation, un pré-diagnostic sera réalisé par le formateur-conseiller (1/2 journée).

Méthodes pédagogiques :

- Études de cas
- Travaux de groupes
- Mises en application concrètes sur les unités de travail

Compétences visées :

Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en oeuvre de la PRAP, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Profil de l'intervenant

Formatrice PRAP



Validation

Un certificat PRAP est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Maintien - actualisation des compétences (recyclage): obligatoire pour conserver la validité de son certificat. 1 jour tous les 2 ans.

C O N T A C T

Pour les départements :

18/41 : 02 54 51 33 03

36/37 : 02 47 36 00 36

28/45 : 02 38 53 30 76

Ou au : 02 47 88 47 17

crfp.centre@croix-rouge.fr

